

Formation Conduite d'un élevage avicole

Demandeur d'emploi ou salarié(e), vous êtes éligible à la formation.

Pour être admis, vous devrez nous transmettre votre dossier de candidature et participer à un entretien.



L'objectif

L'action de formation vise à former des demandeurs d'emploi ou des salariés à l'acquisition de compétences en aviculture.

Elle vise la validation partielle, par unités capitalisables, du CS Conducteur d'un élevage avicole et commercialisation des produits.



Les + de la formation

- Un accompagnement individualisé
- Des sorties pédagogiques et études de cas concrets
- Mise en pratique à la ferme pédagogique de l'ALPA
- Un référent de formation



Les débouchés métiers

- Eleveur avicole spécialisé
- Producteur de volailles fermières



Contact recrutement :

recrutement@alpa-is4a.fr

06 34 90 64 57



Référent handicap / mobilité :

referent-hm@alpa-is4a.fr

06 34 90 64 57



ALPA

2 Les Noires Terres

54740 HAROUÉ

Tél : 03 83 52 53 00



Pour plus d'infos,
rendez-vous sur notre site :
www.alpa-is4a.fr

Voie de formation :

En formation continue

Durée :

385 heures de formation en centre
et 280 heures en entreprise

Financement :

- Formation financée et rémunérée par le Conseil Régional Grand Est pour les demandeurs d'emploi.

- Plusieurs dispositifs de financement sont accessibles selon votre statut (nous consulter)

Conditions d'accueil :

Hébergement et restauration possible sur site

(nous consulter pour les tarifs)



Obtention de 2 unités capitalisables :

UC 1 : organiser un système de production avicole non intensif (chair et/ou production d'œufs)

UC 2 : mettre en œuvre des techniques de production en aviculture non-intensive dans le respect de la sécurité alimentaire et du travail, de l'environnement et du bien-être animal

Suites de parcours :

Poursuite possible en CS Conducteur d'un élevage avicole et commercialisation des produits (obtention du Certificat de spécialisation de niveau 4)

Poursuite possible en BPREA notamment dans le cadre d'un projet d'installation (niveau 4)

Programme de la formation :

M1 : Le contexte de l'activité de production avicole

M2 : Les techniques de production en aviculture non intensive

M3 : Les techniques de commercialisation des produits avicoles

M4 : Opérations de découpe et transformation

M5 : Mise à mort des volailles dans le respect du bien-être animal

M6 : Module Technique de recherche de stage et d'emploi

M7 : Stage en entreprise

Moyens pédagogiques :

- Suivi et accompagnement individualisé tout au long du parcours de formation
- Interventions de formateurs et professionnels de terrain
- Mobilisation de plateaux techniques (ferme-école, atelier avicole, atelier de découpe et de transformation, magasin de produits de fermiers...)
- Plateforme numérique
- Sorties pédagogiques à visée professionnelle

Modalités d'évaluation :

- Contrôle en cours de formation
- Epreuves pratiques en centre de formation et/ou sur le lieu de stage
- Epreuves orales devant un jury professionnel